



**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
ÉCOLE LES MARGUERITE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
de l'école les Marguerite tenue le 7 février 2024 à 19h00  
à la bibliothèque**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Marie-Ève Desrosiers	Présidente
Olivier Duhamel	Parent et représentant au comité de parents
Catherine Simard	Parent
Marie-Christine Lemoine	Parent
Valérie Leclerc	Enseignante
Nathalie Blais	Enseignante (substitut)
Ginette Borduas	Enseignante

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Annie Gagnon directrice

**ÉTAIENT ABSENTS**

Nancy Marcotte, enseignante  
Josée Guyon, éducatrice au service de garde

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Madame Desrosiers, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance, il est 19h00.

C.É.23-24-25

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Olivier Duhamel et secondé par madame Valérie Leclerc

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**3. QUESTION DU PUBLIC**

Aucun public

C.É. 23-24-26

**4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2024**

Madame Desrosiers, présidente, fait le suivi au procès-verbal du Conseil d'établissement du 16 janvier 2024.

Il est proposé par madame Valérie Leclerc et secondé par madame Marie-Christine Lemoine

QUE le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES**

Mme Marie-Christine informe les membres qu'elle a commencé les formations.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

C.É. 23-24-27

## **6. BUDGET-ADOPTION DES MESURES PROTÉGÉES 2023-2024**

Mme Gagnon explique les différentes mesures protégées.

À la suite des explications, il est proposé par madame Marie-Ève Desrosiers et secondé par madame Ginette Borduas

QUE les mesures protégées soient adoptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C.É. 23-24-28

## **7. GRILLE-MATIÈRES 2024-2025**

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école, explique aux membres la grille-matières 2024-2025 proposée par l'équipe-école. Aucun changement n'est prévu.

Il est proposé par Ginette Borduas et secondé par Nathalie Blais

QUE la grille-matières 2024-2025 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

## **8. PLANIFICATION DE LA CONSULTATION DES ÉLÈVES**

Les membres discutent de ce qui pourrait être présenté aux élèves pour la consultation des élèves. L'idée de demander aux élèves quels jeux et quel matériel sportif ils aimeraient avoir à l'école est suggérée. Les 4e-5e-6e seraient les élèves ciblés.

## **9. PHOTOGRAPHE**

Pour les photos scolaires de l'année 2024-2025, les membres optent pour reconduire Ynaimage.

## **10. PAROLE AU RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

absente

## **11. PAROLE AU RESPONSABLE DU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Catherine Simard donne un compte rendu des informations reçues à la suite du comité de parents le 18 janvier dernier.

## **12. PAROLE AUX MEMBRES**

Mme Ginette Borduas parle des bons coups du mois de février en lien avec le thème s'exprimer et agir avec politesse. Elle parle aussi du Carnaval d'hiver et de la sortie à la SEPAQ. Des activités pour la Saint-Valentin sont prévues. Mme Valérie Leclerc parle de l'activité récompense « la cachette ».

## **13. PAROLE À LA DIRECTION**

Mme Annie Gagnon souligne que le mois de mars est le mois de la nutrition. Des collations santé seront offertes aux élèves.

**14. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet.

**19. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du C.É. sera le jeudi 25 avril 2024 à 19h00.

C.É. 23-24-29

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE 20h06**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Olivier Duhamel et secondé par madame Marie-Ève Desrosiers.

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Marie-Ève Desrosiers, présidente

---

Annie Gagnon, directrice